

Charte de Soleil sur les Marais

« Au sein de notre collectif, nous nous engageons tous à veiller à ne pas le discréditer dans nos contacts avec nos partenaires, actuels ou sollicités, comme avec le public et la presse, que ce soit par des observations qui ne devraient se formuler qu'en interne ou par un comportement inapproprié.

Chacun prend l'engagement de n'utiliser dans des publications réalisées à titre personnel (article, billet, blog ...) aucune information qui puisse être considérée comme privilégiée, puisqu'issue de débats ou de délibérations non diffusés sur un support accessible au public. »